ESSON

BULLETIN MUNICIPAL

2020

ESSON Vœux du Maire

Chers habitants d'ESSON,

Je voudrais à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des salariés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2020 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille.

2019 aura été une année importante au niveau travaux pour notre commune :

- Effacement des réseaux rue Bonne Nouvelle et rue Des Fosses.
- Travaux de rénovation extérieure de l'église en partenariat avec l'association « ESSON Patrimoine ».
- Travaux de voierie
- Travaux d'entretien dans nos bâtiments communaux (presbytère, salle des fêtes et mairie).

C'est un mandat qui s'achève. Merci à toutes les personnes avec lesquelles j'ai collaboré durant ces 6 années.

Tout d'abord, l'ensemble du conseil municipal avec qui j'ai pris énormément de plaisir à travailler, dans un remarquable état d'esprit, au service et uniquement au service de notre commune ESSON.

Merci à **Claire**, **Franck**, **Emmanuel** et **Isabelle**, nos salariés, compétents dans leur domaine et à l'écoute de vous tous.

Je ne saurai terminer ce message sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant cette année 2019 :

Jean Paul **BAZIN**, Elisabeth **POSTIL**, Soline **LETALLEC**, Stéphane **PUCEL** et Loïc **VOISIN**.
A leurs familles, j'adresse ma plus profonde sympathie et beaucoup de respect.

Meilleurs vœux et bonne année 2020.

Le maire

Gilles PITEL

ESSON en Quelques Chiffres

103
Familles avec enfants

229ème
Commune la plus peuplée du Calvados

28%
-19 ans

58%
20-64 ans

14%
+65ans

511
habitants
Population légale au 01/01/2016

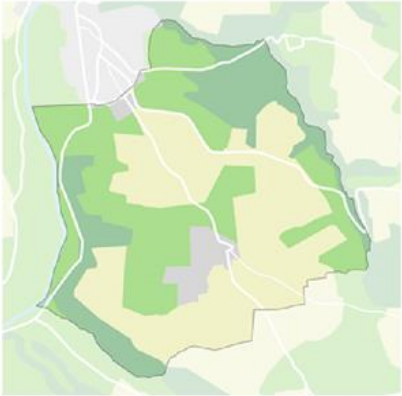

14 ans
L'ancienneté moyenne d'emménagement

9
TPE/PME
1 à 10 salariés

81%
d'actifs de 15 à 64 ans

73%
Dans le département

14
ASSOCIATIONS

ESSON en Quelques Chiffres

511
Le nombre d'habitants au 1er janvier 2016, soit +37 habitants par rapport à 2011

36
L'âge moyen de la population pour Esson, contre 41 pour le Calvados

103
Le nombre de familles avec enfants pour Esson, dont 15 familles monoparentales

81%
Le taux d'activité pour Esson, contre 73% pour le Calvados

36
Les entreprises enregistrées au sein du répertoire SIRENE (dont auto-entreprises), dont 4 crées en 2018

90%
La part des entreprises employeuses qui ont moins de 10 salariés, contre 84% pour la France métropolitaine

224
Le nombre de logements présents pour Esson, contre 98 en 1968

5
Le nombre de permis de construire déposés en 2018

84%
La part des logements de 4 pièces ou plus, contre 60% pour la France métropolitaine

3
Le nombre de 90 ans et plus pour Esson selon l'INSEE, contre 1 en 2011

44%
La part de la population diplômée du BAC pour Esson, contre 41% pour le Calvados

ESSON en Quelques Chiffres
DÉMOGRAPHIE

Données générales

Population légale au 1er janv. 2019 : 511 habitants

Superficie : 8,9 km²

Densité de population au km² : 58 habitants

Source : INSEE 2016

En 2016, la densité de population pour Esson était de 57,7 habitants au km².

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2016

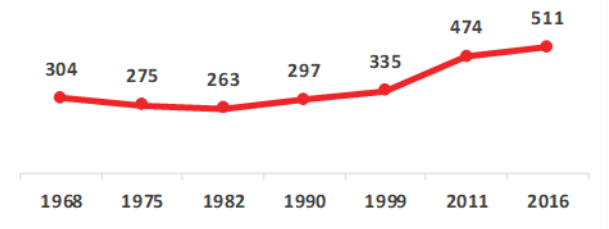

INSEE 1968-2016

En 2016, la population de la commune était de 511 habitants.

Évolution annuelle de la population depuis 2010

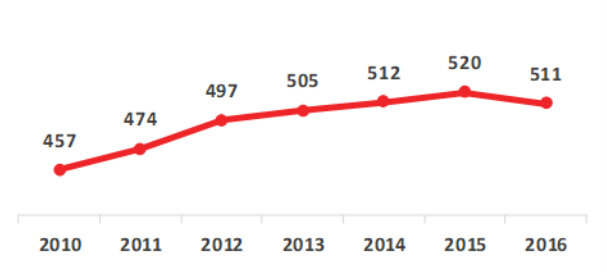

Source : INSEE 2010-2016

De 2010 à 2016, la population du territoire est passée de 457 à 511 habitants, soit une évolution de +12% sur la période.

Les naissances et décès enregistrés de 2008 à 2017

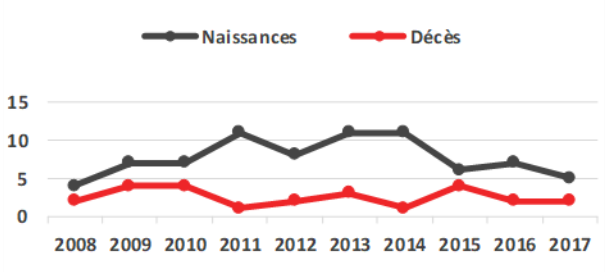

Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2017

En 2017, le nombre de naissances enregistrées pour Esson était de 5.

Pyramide des âges de la population

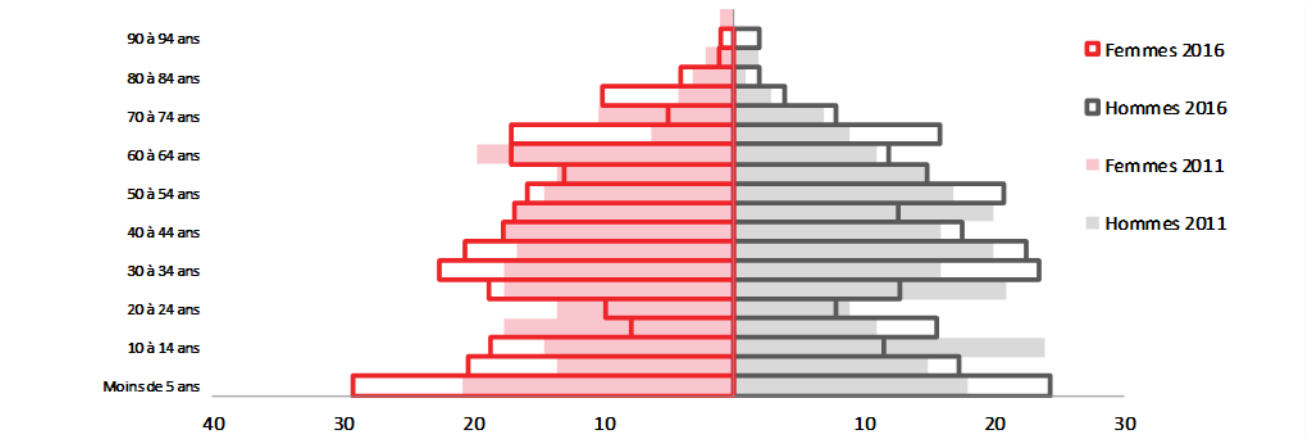

ESSON en Quelques Chiffres
TRANCHES D'AGE

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge

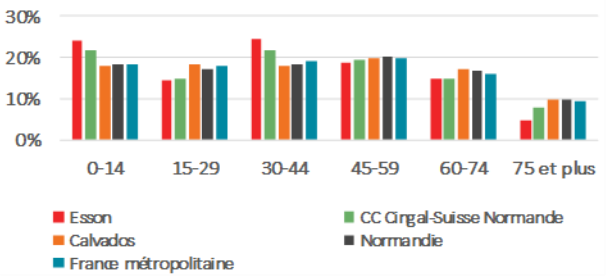

Source : INSEE 2016

En 2016, les 0-14 ans représentaient 24% de la population de la commune, contre 18% pour la France métropolitaine.

Évolution de la population par classes d'âge entre 2011 et 2016

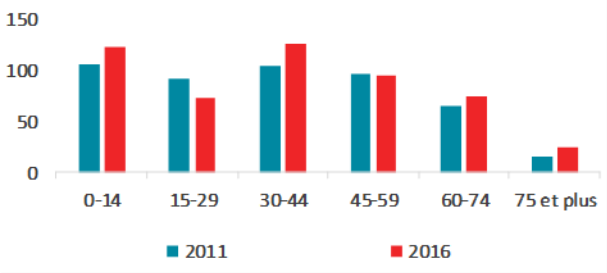

Source : INSEE 2011-2016

Pour Esson, entre 2011 et 2016, le nombre d'individus de 30-44 ans est passé de 103 à 124.

Indice de jeunesse*

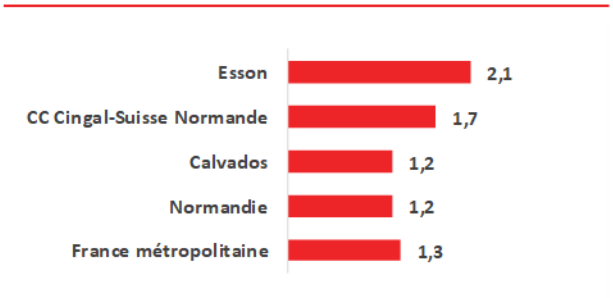

Source : INSEE 2016

En 2016, on comptait pour Esson 2,1 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Population par grandes classes d'âge

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans ou plus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2011	134	28%	290	61%	50	11%
2016	145	28%	296	58%	70	14%

Source : INSEE 2011-2016

En 2016, on enregistrait pour Esson 58% de 20-64 ans au sein de la population, contre 61% en 2011.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

○**Indice de jeunesse** = Habitants de moins de 20 ans / Habitants de plus de 60 ans

ESSON Patrimoine

L'an dernier, nous nous réjouissions de la création d'une nouvelle association ESSON Patrimoine. Après un an d'activités, le temps du premier bilan est venu.

L'association compte actuellement une vingtaine de membres. N'hésitez pas à nous rejoindre en écrivant à ESSON Patrimoine, 4 rue de Pont d'Ouilly, 14220 ESSON ou bien à **patrimoine@esson.fr**. Nous serons très heureux de vous compter parmi nous.

Avec le soutien précieux de la Fondation du Patrimoine, les travaux prévus dans l'église la Nativité de Notre-Dame et la chapelle Bonne-Nouvelle ont pu être menés. La réfection des joints extérieurs, avec des matériaux préconisés par les spécialistes des monuments anciens, sont terminés. Ils ont été réalisés par une entreprise locale, l'entreprise LEBLANC.

Les travaux mettent particulièrement en valeur la disposition des pierres de l'édifice, notamment les «arrêtes de poisson» sur le mur SUD OUEST. Le raccordement des eaux pluviales est réalisé, ce qui empêchera, à l'avenir, les dégradations intérieures de se poursuivre.

En ce qui concerne la chapelle Bonne-Nouvelle, le tableau représentant l'Annonciation a été décroché pour restauration. Celle-ci est en cours dans les ateliers de M. Corneliu ANDRONESCU à Saint-Georges-Montcocq, dans la Manche. Le remplacement du plancher sous l'autel devrait débuter dans peu de temps.

Le but de notre association, comme précédemment annoncé, est de créer des animations pour promouvoir notre patrimoine commun et de lever des fonds afin de participer au financement des travaux de sauvegarde.

En 2019, deux actions ont été menées

En juin 2019, le pique-nique du lundi de Pentecôte

Rassemblant une centaine de personnes, ce pique-nique, prévu initialement sur le site de la chapelle Bonne-Nouvelle, a trouvé refuge dans la salle des fêtes en raison d'une météo peu clémente en ce mois de juin. Ce moment festif a été précédé d'un pot de l'amitié à l'issue de la messe de Pentecôte célébrée par le Père ROGER. A cette occasion, Mme LECLUZE, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, et Mme JACQ, conseillère départementale, ont pris la parole pour souligner l'importance de l'attachement des habitants au patrimoine en général et le patrimoine local en particulier, à la sauvegarde du bien commun, religieux ou non, et à la nécessité de la transmission aux générations futures. La quête réalisée ce jour a été attribuée via la Fondation du Patrimoine à notre projet de restauration.

En septembre 2019, la journée du patrimoine

Pour la première fois dans notre commune, notre association a organisé sa participation aux Journées Européennes du patrimoine. Les portes de l'église ont été ouvertes entre 10h00 et 18h30 pour permettre aux Essonais, et aux autres visiteurs, d'admirer quelques éléments particuliers : vestiges de peintures murales, inscriptions du XVIIIème siècle, vitrail de la chapelle Sud, divers accessoires de liturgie, mais aussi et surtout, une partie de la magnifique collection de vêtements sacerdotaux et bannières. En écho aux somptueuses broderies de ces vêtements, **Paulette**, **Nadia** et **Monique**, trois dentelières de l'association « Dentelles Blonde Caen Courseulles » ont égayé cette journée en présentant quelques-unes de leurs réalisations et en faisant la démonstration aux nombreux visiteurs de leur talent et de leur passion.

ESSON Patrimoine

Par ailleurs, la chorale l'Art'Courtois a donné un concert le 29 septembre 2019 en l'église de Thury-Harcourt. A l'issue du concert, une quête a été réalisée au profit de notre projet de restauration. Que les choristes, la cheffe de chœur et les généreux donateurs soient ici chaleureusement remerciés.

Pour achever ce bilan, nous vous signalons les deux très belles vidéos réalisées gracieusement par M. Bruno FILOCHE, habitant d'Esson, qui offrent un aperçu de la chapelle et de l'église comme vous ne les avez jamais vues. En effet, les deux sites ont été survolés et filmés à l'aide d'un drone, ce qui donne des vues inédites de notre beau patrimoine local. Vous pouvez voir ces vidéos sur Youtube, en recherchant « Esson patrimoine ».

La Chapelle

https://youtu.be/vcluRIIaobY

L'Eglise

https://youtu.be/4VwpcDciYvU

D'autres événements sont en cours de préparation pour 2020. N'hésitez pas à rejoindre notre association, à soutenir nos projets en souscrivant via la Fondation du Patrimoine. **Nous rappelons d'ailleurs que les dons donnent lieu à une déduction fiscale**. Pour cela, vous pouvez utiliser un bulletin de souscription (disponible en mairie, à la chapelle ou à l'église) ou en vous connectant sur le site de la Fondation du patrimoine et en recherchant Esson.

L'association remercie chaleureusement ses généreux donateurs et les invite à renouveler leur geste en 2020.

Fondation du Patrimoine

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-et-chapelle-d-esson

Le bureau d'ESSON Patrimoine

Serge BEAUNIEUX	Président
Francis MARTEL	Vice-président
Adèle LEBOUCQ	Trésorière
Nicole LEBOUCQ	Trésorière-adjointe
Annick LAISNEY	Secrétaire
Fabrice ANGOT	Secrétaire-adjoint

ESSON Comité des Fêtes

La dynamique équipe du comité des fêtes d'ESSON a pour objectif principal de divertir les grands et les petits de la commune.

Le Comité des Fêtes est un partenaire fidèle et efficace, accompagnant notre commune dans la réussite de grands événements.

Comme chaque année, ses membres organisent et participent à différentes manifestations.

En 2019 nous vous avons proposé

Le Noël des enfants de la commune :

Un spectacle vous a été proposé par La Compagnie Tiptonic , les aventures de Phil Bartok. Auteur, compositeur et artiste polyvalent. Phil Bartok écrit textes, musiques et mise en scène avec une exigence de qualité, d'originalité et de pédagogie divertissante.

Guitare, clarinette, flûte, banjo … Au fil de ce show visuel et coloré, émaillé de gags et quiproquos, apparaissent à un rythme effréné des personnages inattendus: un dompteur de guitare électrique, un cow-boy exubérant, un jongleur imprévisible, un magicien distrait, une araignée géante, un loup végétarien. L'ensemble des enfants présents se sont amusés.

Le père Noël nous a fait la gentillesse de passer pour distribuer généreusement des cadeaux pour les petits. Les ainés de la commune ont également été gâtés. La journée s'est terminée avec le gouter pour les enfants et les adultes. Toute l'équipe du comité des fêtes s'est réjouie au fil des années, du nombre grandissant des habitants venant assister au spectacle. Le comité des fêtes remercie encore une fois M. MARTEL Francis pour le choix du spectacle, qui est excellent comme tous les ans.

Malheureusement plusieurs membres ont quitté le bureau et nous sommes à la recherche de volontaires. Une assemblée générale publique est prévue en début d'année. Pour tout contact, adressez-vous à Mme Céline BAILLIEUL ou M. Eddy ROUX.

Je remercie l'ensemble des membres pour leur implication et le temps consacré à l'organisation des manifestations au sein de la commune.

Le Président : Eddy ROUX

ESSON L'Ecole

Cette année, l'école d'Esson accueille 114 élèves répartis en 5 classes.

- La classe **de PS-MS-GS de Mme GRANGE** qui accueille 22 élèves.
- La classe de **GS-CP-CE1 de Mme JULES** qui compte 24 élèves.
- La classe de **GS-CP-CE1 de M.LEVIEUX** qui réunit 25 élèves.
- La classe de **CE2-CM1-CM2 de M.BAUPIN** qui regroupe 22 élèves.
- La classe de **CE2-CM1 CM2 de Mme BERNIER** qui accueille 21 élèves.

Mme BANSARD remplace Mme BERNIER tous les jeudis qui assure les missions de direction.

Mme TASTEYRE est l'enseignante remplaçante rattachée à notre école.

Nous nous réjouissons également de travailler avec Mme BACON, (ATSEM en PS-MS-GS), Mmes GODARD et CHESHIR, AESH.

Place à la présentation des projets qui animent les 114 élèves de l'école « Les Trois Villages »

ESSON L'Ecole

L'escrime : Cette année encore, nous avons accueilli Hermann Chaume, maître d'armes qui a proposé aux élèves du CE1 au CM2 8 séances d'escrime.

La natation pour les élèves du CP au CM2.

L' école de nos rêves en partenariat avec la CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de Caen

Tous les élèves des classes élémentaires ont étudié cette année l'architecture. Avec l'aide et le soutien des architectes de la CAUE de Caen, les élèves ont eu l'occasion d'imaginer le plan de « l'école de leurs rêves »...

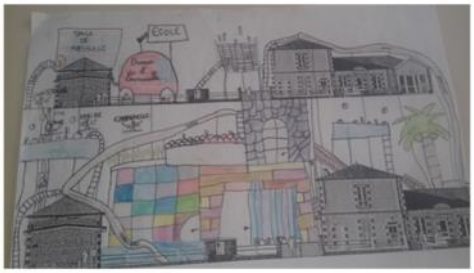

... et de réaliser ensuite les maquettes.

Page Suivante

ESSON L'Ecole

Ces belles productions ont été exposées au pot de fin d'année en présence des élus et des parents.

Les classes maternelles et les CP découvrent le monde marin et équestre à Gouville sur Mer du 27 au 29 mai 2019:

ESSON L'Ecole

Classe camping et activités de plein air au Centre Lionel Terray pour les CE1-CE2-CM1-CM2(1er et 2 juillet 2019)

Quelle joie de dormir sous les tentes !!!

ESSON L'Ecole

PROJETS POUR 2019-2020

- La classe découverte (3 jours et 2 nuits) des classes élémentaires dans le Val de Loire. Au programme visite des châteaux de la Loire.
- Le projet paysagiste « aménagement des cours de l'école » en partenariat avec le CAUE pour toutes les classes de l'école.
- Le projet artistique « la couleur au jour le jour » en partenariat avec la bibliothèque les Fosses d'Enfer (St Rémy sur Orne) et le FRAC.

INFORMATIONS UTILES

Inscription pour la Rentrée de septembre 2020

Si votre enfant est né en **2017**, rendez vous à la mairie d'Esson pour l'inscrire à l'école.

Munissez-vous :

- de son carnet de santé
- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile.

Prenez ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école.

ESSON Travaux

Travaux d'effacement de réseaux

Afin d'embellir notre bourg d'ESSON, des travaux importants d'effacement de réseaux rue de Bonne Nouvelle et rue des Fosses ont débuté le jeudi 19 septembre. La réception de ces travaux s'est réalisée le 15 janvier 2020.

Table de pique-nique

Des tables de pique-nique et bancs ont été installés à proximité du terrain de boules. Nous rappelons que le terrain de pétanque et les tables sont mis à la disposition de chaque habitant d'ESSON.

Installation de la fibre par la société COVAGE

Pour emmener la fibre à proximité de chaque foyer, COVAGE a eu recours à la technique de type « aérien » c'est-à-dire câble fixé sur des poteaux téléphoniques ou sur des poteaux électriques. Le raccordement final au logement sera réalisé par un fournisseur d'accès d'internet dès lors que le foyer aura souscrit un abonnement. Cette étape pourra se faire 1er semestre 2020.

Testez votre éligibilité sur :
https://www.fibre-calvados.fr/accueil.html

ESSON Naissances et Mariages

NAISSANCES

Date naissance	Nom et Prénom enfant	Lieu de naissance	Nom du Père	Nom de la Mère
08/01/2019	Enola BAILLIEUL	Caen	Loïc BAILLIEUL	Céline FESSARD
09/02/2019	Paul LEGER	Caen	Thomas LEGER	Cécilia KOPYLA
17/02/2019	Eva BEUVELOT	Flers	Kévin BEUVELOT	Margaux LEPILLEUR
28/06/2019	Rohann CORMIER MANCEL	Caen	Julien MANCEL	Jessica CORMIER
22/07/2019	Emile LEBOEUF	Caen	Cyrille LEBOEUF	Floriane GUICHETEAU
11/09/2019	Malo HASPESLAGH	Caen	Olivier HASPESLAGH	Ophélie GOULET
11/10/2019	Elio SAVORGNAN	Caen		Amélie SAVORGNAN
19/11/2019	Staïcy GRENIER	Caen	Sébastien GRENIER	Amélie YVON
04/12/2019	Charlie LEGER BOUVEN	Caen	Arnaud LEGER	Anne BOULVEN

MARIAGES

Le 22 juin 2019
Céline LELIEVRE et Christophe PITEL

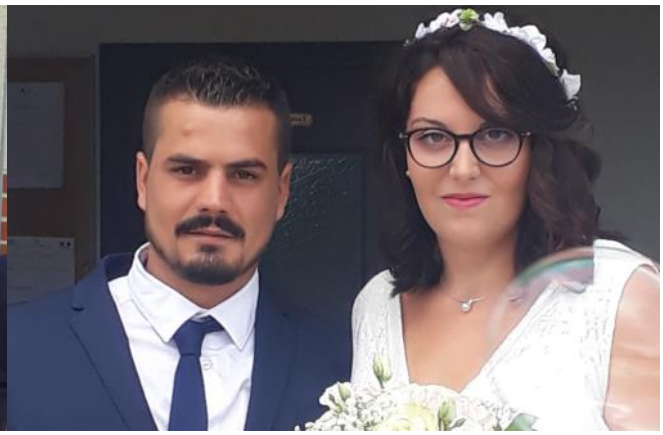

Le 20 juillet 2019
Maëlys GODARD et Julien REBOUT

ESSON Assistantes Maternelles Et Crèche

Mme DEVE Laetitia

5 rue Victoria Le Haut Breuil

Tel : **06.29.18.09.97**

Mme LEMONNIER Nadège

2 rue des Lavandières

Tel : **02.50.10.95.42**

Mme DUMAS Catherine

3 rue de la Neuville

Tel : **02.31.79.35.96**

Mme LABATUT Cécile

12 rue Victoria

Le Haut Breuil

Tel : **02.31.86.09.87**

Mme POUHIER Judith

7 rue du Bas Breuil

Tel : **02.31.93.08.99**

Mme VOISIN Sylvie

15 rue des Fosses

Tel : **02.31.79.41.22**

Le P'tit Monde des Bambins

Micro crèche

La mairie

14220 DONNAY

02.31.78.27.77

09.60.08.79.02

ESSON Animations

Journées internationales du cheval de trait

Du 21 au 25 Août 2019, un grand rassemblement de chevaux de traits fut organisé à LE HOM.
Des animations de type parade en ville, spectacle de labour, marché du terroir et parcours routiers se sont déroulés pendant ces quelques jours.
Lors de ces parcours routiers, de nombreux et magnifiques attelages, ont traversé pour notre plus grand plaisir, la commune d'ESSON.

REPAS des ainés

Dimanche 3 Novembre, l'équipe municipale a accueilli les habitants d'ESSON de 65 ans et plus pour le repas des aînés.
Les doyens du jour Mme CYRVAN et M. TIRARD ont été honorés.
Le repas fut particulièrement chaleureux.
Ce fut une journée très conviviale, festive appréciée de tous.

VŒUX du maire

Le conseil municipal était très heureux de vous accueillir aussi nombreux le samedi 11 janvier 2020. Monsieur le Maire, Gilles PITEL, a eu l'honneur et le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

ESSON Animations

Spectacle et Gouter de Noël

Le 8 décembre 2019, le spectacle de fin d'année intitulé « Les aventures de Phil BARTOK » fut très apprécié par les enfants de la commune.

Après ce show composé de chansons interactives, jonglage, mime, magie, gags, le père Noel est arrivé pour le plus grand plaisir des petits. Il a distribué des cadeaux à tous les enfants ainsi qu'aux personnes de 70 ans et plus.

Cette fête de fin d'année fut une nouvelle occasion pour les parents et les enfants de se retrouver et de partager chocolat chaud, bonbons et autres gourmandises

DATES A RETENIR EN 2020

01 Juin (Pentecôte)	Pique-nique à la chapelle Bonne Nouvelle
09 Juillet	Randonnée d'ESSON. Départ 14h00 à la salle des fêtes
06 Septembre	Fête du patrimoine d'ESSON. Méchoui avec jeux plein air à la salle des fêtes
20 Septembre	Journée du patrimoine. Monuments à visiter : L'église « la Nativité de Notre-Dame », la chapelle Bonne Nouvelle
16 Octobre	Conférence. Projection et reportage sur la chine à la salle des fêtes
08 Novembre	Repas des Ainés
06 Décembre	Fête et Goûter de Noël

ESSON Associations

A.D.M.R

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

1er réseau associatif national de services à la personne

4 PÔLES D'ACTIVITÉ

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir. Nous nous engageons à répondre à toutes les situations familiales :

- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité à domicile
- Accueils collectifs...

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants. En respectant le projet de vie de chacun, nous mettons en place le service le plus adapté :

- Aide et soins à domicile
- Accompagnement à domicile
- Accompagnement hors du domicile
- Aide au répit...

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement en 4 temps : évaluation des besoins, définition des solutions personnalisées de services et de soins, coordination des prestations, suivi de la qualité des prestations :

- Aide et soins à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné

ENTRETIEN DE LA MAISON

Nous mettons à disposition des professionnels compétents qui savent répondre aux besoins :

- Entretien du logement
- Entretien du linge

POURQUOI CHOISIR L'ADMR ?

Les 6 bonnes raisons de nous faire confiance :

- **La proximité** : Présente sur l'ensemble du territoire, l'ADMR est forcément près de chez vous.
- **La qualité de service** : Le réseau ADMR est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services pour la satisfaction de ses clients.
- **La dimension humaine** : Au-delà de la prestation technique, l'humain est au coeur de notre action.
- **Une offre globale** : A chaque besoin, une solution. Grâce à un large panel de services proposés, nous répondons à l'ensemble de vos besoins.
- **L'expérience** : 70 ans d'expérience et une forte capacité d'innovation pour vous apporter le meilleur service.
- **Toujours une solution** : Les salariés et les bénévoles de l'ADMR sont à votre écoute pour trouver une solution adaptée à vos besoins.

Contactez-nous :

ADMR de THURY-HARCOURT
Maison des services - 4 rue du Docteur Gourdin
THURY-HARCOURT
14220 LE HOM
Tél : 02.31.23.96.02
Email : thury@fede14.admr.org
www.admr.org

Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 10h00 - 12h00

Communes desservies par l'association :
Angoville, Cesny Les Sources (Acqueville, Cesny Bois Halbout, Placy, Tournebu), Combray, Croisilles, Donnay, Espins, Esson, Grimbosq, Le Hom (Caumont Sur Orne, Curcy Sur Orne, Hamars, Thury Harcourt), Martainville, Meslay, Moulines, Montillières Sur Orne (Goupillières, Trois Monts), Les Moutiers en Cinglais, Outhères

Numéro d'agrément et de déclaration de services à la personne SAP/320280282

SSIAD d'Évrecy

Service de Soins Infirmiers À Domicile d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elle, dans leur cadre de vie habituel.

Il est autorisé par le Préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse d'assurance maladie, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels auprès des :

- Personnes âgées de 60 ans et plus,
- Personnes adultes de moins de 60 ans présentant une impotence transitoire
- Personnes en soins palliatifs

Il a pour vocation: d'éviter une hospitalisation,
de faciliter un prompt retour au domicile après une hospitalisation,
de retarder l'admission en établissement d'hébergement tant que la sécurité de la personne est assurée

Le Service a une capacité de 76 places. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

COMPOSITION DE L' ÉQUIPE:

*** 2 Infirmières Coordinatrices (IDEC):**
Mmes Lemoigne Caroline et Fauvel Lydie
Leurs rôles: responsabilité et animation de l'équipe,
organisation et gestion des soins infirmiers,
coordination des activités du service,
évaluation au domicile des patients.

*** 18 Aides Soignantes qualifiées.**
Leurs rôles: soins d'hygiène,de nursing et habillage,
réfection du lit,
frictions des points d'appui,
surveillance et aide au confort,
mobilisation,
soutien psychologique.

*** des Infirmiers Libéraux ayant passés convention avec le Service.**
Ils effectuent les soins infirmiers sur prescriptions médicales et sont rémunérés directement par le service. Le choix de l'infirmier libéral est laissé au patient.

*** une Secrétaire.**

CONTACT: - adresse : 20 rue de la Cabottière 14210 ÉVRECY
- ☎: 02.31.80.47.21
- mail : clemoigne001@lerss.fr
lfauvel001@lerss.fr

Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h

20, rue de la Cabottière – 14220 ÉVRECY – 02 31 80 47 21
Lydie FAUVEL : lfauvel001@lerss.fr – Caroline LEMOIGNE : clemoigne001@lerss.fr

ESSON Associations

Présence verte

Solutions de téléassistance
N°1 en France

Présence Verte propose les solutions
les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie,
chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité

présence verte
Libres d'être actifs

Simplicité

Pour en savoir plus, votre conseiller Présence Verte est à votre écoute au
02 31 25 39 10

Amicale pour le Don du Sang

Le sang, c'est la vie !

Amicale pour le Don du Sang Bénévole de Thury-Harcourt / Le Hom et de sa Région

DONNER TOUT SIMPLEMENT

DATES DES PROCHAINES COLLECTES 2020
SALLE ERNIE BLINCOW
THURY-HARCOURT/LE HOM

Le Vendredi de 15h30-19h00
Le Samedi de 9h-12h

Vendredi 17 et samedi 18 Janvier
Vendredi 10 et Samedi 11 Avril
Vendredi 05 Juin et Samedi 06 Juin
Vendredi 18 et Samedi 19 Septembre
Vendredi 27 et Samedi 28 Novembre

Assemblée Générale «Salle GRINGORE »
SAMEDI 07 Mars 2020 A 18H30

UN GRAND MERCI

Le Président,
Gérard HERICY

L'Amicale pour le Don du sang bénévole

Adresse ses Vœux Sincères

et

Reconnaissants pour une :

Bonne Année

2020

ESSON Associations

Omac cinéma

Jusqu'à présent, les espoirs que nous mettions dans l'année 2019 pour faire oublier la mauvaise année 2018 n'ont pas été déçus : pas de fermeture du cinéma, pas de pannes aux coûts financiers importants et obligeant à annuler des séances, frustrant ainsi l'assistance de la fin du spectacle.
Nous avons vu, au contraire, la fréquentation croître tout au long de l'année, les spectateurs se fidéliser, les candidatures de bénévoles se multiplier.
Grâce au travail de tous les membres de l'association, nous pouvons continuer à développer notre programmation toujours plus riche et diversifiée : films pour le grand public, films classés « Art & Essai », films pour le jeune public.
Les séances pour les résidents des EHPAD des alentours, les « Ciné Filou Goûter » pour les très jeunes, les « Clap ou pas Clap ? » pour les enfants un peu plus âgés, sont souvent très appréciés. Ces séances qui sortent un peu de l'ordinaire sont maintenant bien installées, réclamées par ces publics, et reçoivent une fréquentation grandissante.
Mais l'année n'est pas terminée, ne vendons pas la peau de l'ours ….

Terminons en remerciant les spectateurs d'Esson pour leur fidélité, les bénévoles d'Esson pour leur activité dans l'association, la commune d'Esson pour son aide généreuse.
Pour l'association : Claude BAISNEE

Omac spectacle

PROCHAINS SPECTACLES DE LA SAISON DE L'OMAC DE THURY-HARCOURT - LE HOM

Tous spectacles à 20h30 - salle Robert Métairie - réservations OTSN : 02 31 79 70 45

TARIFS

- ADULTES : 10 €
- ABONNES : 7 €
- JEUNES : 4 € (de 11 à 18 ans)
- ENFANTS : gratuit (moins de 11 ans)

ESSON Associations

RANDONNÉE PÉDESTRE en Suisse Normande - Cingal

2020

18 Janvier
LES MOUTIERS EN CINGLAIS
Départ 14h00 - Mairie

15 Février
BRETTEVILLE -SUR-LAIZE
Départ 14h00 - Mairie

14 Mars
SAINT-MARTIN-DE SALLEN
Départ 14h00 - Salle des fêtes

4 Avril
CLÉCY
100% Sports Nature
Centre Pleine Nature Lionel Terray

16 Mai
MESLAY
Départ 14h00
Mairie

27 Juin
BARBERY
Esprit jardins
Abbaye

09 Juillet
ESSON
Départ 14h00
Salle des fêtes

23 Juillet
CLÉCY
Départ 14h00
Place du Tripot

6 Août
GRAINVILLE LANGANNERIE
Départ 14h00 - Mairie

20 Août
THURY-HARCOURT
Départ 14h00
Allée cavalière

19 Septembre
TROIS MONTS
Départ 14h00
Ecole

17 Octobre
SOIGNOLLES
Départ 14h00
Mairie

14 Novembre
OUFFIÈRES
Départ 14h00
Mairie

12 Décembre
SAINT OMER
Départ 14h00
Salle des fêtes

Randonnée familiale 6 km

www.suisse-normande-tourisme.com

ESSON Recommandations

DIVAGATIONS DES ANIMAUX

En cas d'accident ou d'incident le propriétaire est entièrement responsable des dommages causés.

DECLARATION DES CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2

Les propriétaires de chien de catégorie **1** ou **2** doivent obligatoirement le déclarer en mairie.

FEU D'EXTERIEUR

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !!

Article 84 de Règlement sanitaire départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978.

TONDEUZES A GAZON TRONCONNEUSES

Pas d'utilisation intempestive le week-end.

Rappel :

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Le Dimanche seulement de 10H00 à 12H00

ENTRETIEN DES HAIES

C'est aux propriétaires d'entretenir les haies qui bordent les voies publiques.

En cas d'accident ou d'incident suite à une gêne visuelle, leur responsabilisé peut-être engagée.

Des sacs de blé empoisonné sont disponibles à la mairie ou auprès des agents communaux Emmanuel VERRIER et de Franck LAULNAIS.

LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT A DÉPOSER

UNIQUEMENT LA VEILLE DU RAMASSAGE
UNIQUEMENT SACS TRANSPARENTS

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public

ESSON AIDES ASSAINISSEMENT

Assainissement non collectif

Ne sont pas éligibles

- ➔ Les locaux / habitations neufs (ves) (y compris bâtiments types granges, hangars, écuries transformées en habitation => considérés comme du « neuf »).
- ➔ Les travaux réalisés en auto construction par les particuliers.
- ➔ D'autres cas peuvent se révéler non éligibles = consulter l'agence au préalable…

Actions aidées :

- ➔ Les études de filières,
- ➔ Les travaux en pieds de murs extérieurs de l'habitation (vidange, comblement ou enlèvement des dispositifs existants, terrassement, remise en état du terrain, dispositif d'assainissement réglementaire (classique ou agréé), arrachage d'arbre, de haie…)

Taux d'aides :

NATURE DES TRAVAUX	TAUX D'AIDE (S = SUBVENTION)
Etude de filières	50 %
Travaux	**6000 €* / Installation**
Animation	S 50 % ou forfait 300 € / Installation

* : aide plafonnée au montant du devis présenté

application individualisée si maitrise d'ouvrage privée

application globalisée si maitrise d'ouvrage publique

- ➔ Seules sont éligibles les habitations existantes (résidences principales ou secondaires ou en cession immobilière (vente)), les bâtiments publics (salle des fêtes, cantine scolaires, mairie, logement, collège, gymnase)…
- ➔ Les installations doivent être situées en zones d'assainissement non collectif approuvée après enquêtes publique.
- ➔ Seules sont éligibles, les installations identifiées non conformes et présentant des dangers pour la santé des personnes (art4 – cas a) ou risque environnemental avéré (art4 – cas b) ou sans aucune installation (non respect art. L1331-1-1 du CSP), conformément à l'annexe 2 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à la mission de contrôle des SPANC.
- ➔ L'opération groupée doit comprendre au moins 90 % de ces installations. Les 10 % restant seront représentés par les installations classées non conforme (art4 – cas c) et uniquement sur les territoires éligibles.
- ➔ L'entreprise de travaux doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile décennale relative aux systèmes d'assainissement autonomes.
- ➔ Le bureau d'étude doit pouvoir justifier des garanties en matière d'assurance responsabilité inhérente à ses activités.

ESSON Entreprises

Nom	Téléphone & E-Mail	Adresse
AGECIC Agence Commerciale et Industrielle Guervin Agent commercial, produits verriers, création et gestion de sites internet	02.31.79.71.51	Ferme de Beauvoir
BAILLIEUL Philippe Gite Rural	02.31.94.22.40	15 rue de Bonne Nouvelle
BLIN Sylvie - SARL Plâtrerie - Plaque de Plâtre – Isolation – Pose de Cloisons sèches	02.31.79.49.51 06.70.12.54.62	1 rue du Bas Breuil Le Bas Breuil
EARL Du Mont Pley Vente Viande Limousine	02.31.79.72.84	Le Mont Pley
FRISON Bruno Nettoyage de sépulture, réchampissage de lettres	06.11.88.82.34	17 rue de Bonne Nouvelle
HOUGUET Chantal « La Cour d'Esson » Gite Rural et Chambres d'Hôtes	02 31 79 42 80 chantalhouguet@orange.fr	2 rue de Bonne Nouvelle
INTEVA PRODUCTS Fabrication d'équipements électriques et électroniques pour l'automobile	02.31.30.71.10	ZA communautaire
LEBOUCQ Gérard et Nicole Chambres d'Hôtes	02.31.79.72.87	28 rue de Gronde
GAEC LEBOUCQ Vente de viande	02.31.79.63.14 06.36.85.23.22	29 rue de Gronde
MAGALI B Arts de la table, décoration, bijoux, vitrail	06.11.27.08.84 magalibcreations.com	2 rue des Fosses
JEANNE Nadège Coiffure	06.16.75.74.52	1 rue de la Brestière
NICOLAS ASSISTANCE INFORMATIQUE Assistance informatique et interne à domicile, agrée Service à la Personne. Sur rendez-vous	06.03.49.45.68 www.nicolas-informatique.com contact@nicolas-informatique.com	6 rue des Fosses
PITEL Michel Gîte Rural	02.31.79.70.68	14 rue des Fosses
SARL SAMASSA Tapisserie, peinture, décoration, ravalement, revêtements de sols et murs	02.31.79.71.12	13 rue Victoria Le Haut Breuil
Ent THEVE. ELEC Electricité Générale	02.31.79.59.12 06.79.39.99.52	2 Chemin des Ormes Le Haut Breuil
HAUGOU Couverture Thomas HAUGOU	06.62.70.61.30 haugou-couverture@hotmail.com	5 rue des Longchamps
LABATUT Stéphane Photographe	06.40.87.45.57 labatutstephane.wixsite.com/stelab	12 rue Victoria Le Haut Breuil
Clinique vétérinaire des prairiees	02.3179.66.26	ZA des Prairies
Jardin et multi services MARTIN Arnaud	06.76.78..73.33	4 rue de la Brestière
FILOCHE Bruno Réalisation de vidéos par Drone	06.72.84.83.90	5 rue du Bas Breuil

ESSON Règles d'urbanisme

Les travaux non soumis à autorisation

Les constructions de moins de 5 m2 et de moins 1.50 mètre de hauteur

Les démolitions (sauf périmètres A.B.F et zones spécifiques du POS ou PLU)

Les travaux soumis à déclaration préalable

Les travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

Les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Les travaux soumis à permis de construire

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²

ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),

ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Important

Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Dès l'autorisation obtenue, procédez à un affichage sur le terrain où les travaux se dérouleront.

Cet affichage doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier (période minimum de 2 mois). Cet affichage vous protège : après une période de 2 mois d'affichage complet et visible de la voie publique, votre autorisation ne peut plus être en cause par un tiers (voisin).

En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, consultez la mairie avant tout démarrage des travaux.

Lors de l'élaboration de votre projet, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil sur rendez-vous dans un centre de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Assainissement non collectif

Contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992.

Pour toute information sur votre assainissement téléphoner au Service du SPANC à la :

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : 02.31.79.61.61

ESSON Documents Administratifs

Pièce désirée	Lieu	A fournir	Coût	Observations
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	1 justificatif de domicile de - de 3 mois Carte d'identité ou passeport	Gratuit	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat de l'hôpital	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou en ligne sur service-public.fr	Indiquer : Nom, Prénoms, Date de naissance	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer : Nom, Prénoms, Date du décès	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Recensement militaire	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	Carte d'identité Livret de famille	Gratuit	Avoir 16 ans
Casier judiciaire (bulletin n°3)	Ce document ne peut être délivré qu'à la personne qu'il concerne. Il peut être demandé en ligne sur le site http://www.cjn.justice.gouv.fr ou par minitel (3615 CJN 0.06 €/mn) ou avec le formulaire Cerfa n°10071*02 (à demander en mairie)			

La carte d'identité et le passeport sont à faire à la Maison des Services de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande 4 rue du Docteur Gourdin à Thury-Harcourt. Prendre rendez vous au 02.31.79.61.61.

PACS : PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

ESSON Infos Pratiques

Aquasud
Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 03 18 - www.aqua-sud.com
Bassin ludique, bassin sportif de 25 m, jacuzzi et espace détente avec sauna et hammam.

Gîte de groupes Le Traspy
Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
Service réservation Gîtes de France :
02 31 82 71 65 - gites-de-france-calvados.fr
Gîte 2 épis (réunions de famille, séminaires, stages sportifs...). 48 lits, 13 chambres.
Salon avec cheminée, salle de réunion avec WiFi, salle de restauration, salle de détente.

École de Musique « La Cingalaize »
Contact : Maryline Letirand - 02 31 15 80 24
m.letirand@cingal-suissenormande.fr
10 professeurs. Enseignement enfants et adultes.
Guitare , piano, batterie, accordéon, violon, formation musicale, éveil musical et chorale.
Plusieurs sites : Boulon, Bretteville-sur-Laize, Le Hom, Barbery et Cauvicourt.

Relais Assistants Maternels « Les Bout'Zans »
3 rue Paul Héroult
Thury-Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 14 44
ram-lehom@cingal-suissenormande.fr
Permanences :
mardi de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h,
vendredi de 14h à 17h30
Accueil sur rendez-vous en dehors des permanences
Itinérance :
Clécy le 1er jeudi de chaque mois
à la bibliothèque municipale
Saint-Rémy le 3e jeudi de chaque mois
à la salle municipale à côté de la Poste

Centres de loisirs

Accueil de loisirs du Hom
06 35 66 96 68

Local Jeunes du Hom
07 76 58 57 98

Accueil de loisirs
de Bretteville-sur-Laize
06 65 44 18 06

Accueil de loisirs de Saint Sylvain
06 65 44 18 06

Accueil de loisirs de Clécy
06 83 47 30 64

Projet Jeunes de Gouvix
06 65 55 03 52

Point Info 14 Bretteville-sur-Laize
Place de la Mairie - 02 31 23 49 47
Ouverture au public : lundi, mardi
et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Déchetteries

Thury-Harcourt
Place de la Gare - 02 31 79 32 77
Horaires d'hiver (1) du 1er novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
Vendredi de 14h à 16h45
Horaires d'été (1) du 1er avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 9h à 11h45,
mardi et vendredi de 14h à 17h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Rémy-sur-Orne
Zone industrielle - 02 31 69 45 48
Horaires d'hiver (1) du 1er novembre au 31 mars :
lundi et samedi de 14h à 16h45,
mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
vendredi de 9h à 11h45
Horaires d'été (1) du 1er avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 14h à 17h45,
mardi et vendredi de 9h à 11h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Martin-de-Fontenay
RD 235 - 02 31 23 84 63
De novembre à février (1) :
lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 16h45,
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45
Fermé le mardi
De mars à octobre (1) :
lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le mardi

Cauvicourt
02 31 23 59 12
Du mardi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 (2),
le samedi de 9h à 11h45 (2)
Fermé le lundi

(1) Déchetterie fermée les jours fériés. Assurez-vous qu'elle soit ouverte les veilles et lendemains de fêtes.
(2) Horaires susceptibles d'être modifiés.

À la Maison des Services

Point Info 14 - Le Hom
02 31 79 27 77
Ouverture au public : lundi, mardi
et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous le mardi et le jeudi.

Espace Public Numérique
Ouverture au public : lundi et jeudi
de 13h30 à 16h30 et mardi de 9h à 12h.
Ateliers d'initiation tout public :
le lundi et le jeudi à 9h.
Programme et inscription : 02 31 79 87 26.

Passeports et cartes d'identité biométriques
Sur rendez-vous : 02 31 79 61 61.
Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la Maison des Services, le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

SPANC
Accueil téléphonique :
tous les jours aux horaires d'ouverture de la Maison des Services.
Ouverture au public : mercredi matin.

Centre médico-social
5 rue Docteur Gourdin
Tél. 02 31 24 23 21 - Fax 02 31 24 23 25
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Fermé le mercredi après-midi.

Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Maison des Services
Secrétariat de la Communauté de communes et du SIS de la Suisse Normande
4 rue Docteur Gourdin
Thury-Harcourt 14220 Le Hom
Tél. 02 31 79 61 61 - Fax 02 31 79 22 34
cdc@cingal-suissenormande.fr
www.suisse-normande.com
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

France Services
Proche de vous au quotidien

ESSON Infos Pratiques

MAIRIE

4, rue de PONT D'OUILLY
14220 ESSON

☎ **02.31.79.45.13** 💻 mairie.esson@orange.fr

Permanences :

Mardi	16H00	18H30
Jeudi	16H00	18H30

Internet : **www.esson.fr**

COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL SUISSE NORMANDE

(voirie, ordures ménagères, tourisme, scolaire)

☎ **02.31.79.61.61** 4, rue Docteur Gourdin
14220 LE HOM (THURY HARCOURT)

MAISON DES SERVICES

4, rue Docteur Gourdin
14220 LE HOME (THURY HARCOURT)

☎ **02.31.79.27.77** Point Info 14

☎ **02.31.79.87.26** Espace Public Numérique

GENDARMERIE

☎ **02.31.15.17.18** LE HOM (THURY HARCOURT)

ouvert tous les jours de 8H à 12H 14H à 18H

☎ **02.31.59.17.56** PONT D'OUILLY

ouvert les mardi et vendredi de 14H à 18H

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Le mardi matin

ESSON Salle des fêtes

Tarifs de location :

Pour les habitants de la commune

Pour un Weekend (samedi/dimanche ou jours fériés) : **230 €** plus frais de fonctionnement

Pour un vin d'honneur : **110 €** plus frais de fonctionnement

Une journée ou soirée en semaine : **150 €** plus frais de fonctionnement

Pour les habitants hors de la commune **340 €** plus frais de fonctionnement

Personne à contacter pour la réservation et la remise des clefs : Mairie au **02.31.79.45.13**

La cuisine est équipée de matériels modernes et indispensables à l'organisation de repas. La vaisselle n'est pas fournie.

Ces quelques photos vous donneront un petit aperçu de l'agencement des pièces utiles à l'organisation d'une réception.

ESSON Conseils Municipaux

Conseil du 26 février 2019

- Préparation du budget primitif 2019
- Fourrière animale
- Convention de mise à disposition du service technique à la CCCSN

Conseil du 5 mars 2019

- Budget principal : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018
- Budget principal : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2018
- Vote du budget primitif 2019
- Taxes communales 2019
- Demandes de subventions

Conseil du 2 avril 2019

- Intervention technique de la SAUR sur le réseau d'eau potable
- Compétence eau et assainissement
- SDEC adaptation des statuts
- SDEC devis éclairage public le Haut Breuil
- Effacement de réseaux au Bas d'Esson

Conseil du 14 mai 2019

- Demande de subventions
- Fondation du Patrimoine : convention
- Fondation du Patrimoine : campagne de mécénat populaire
- Devis de travaux rénovation de l'église
- Devis de travaux restauration de la Chapelle Bonne Nouvelle
- Devis de travaux de restauration du tableau de l'Annonciation dans la Chapelle Bonne Nouvelle
- Délibération de mise en place du RIFSEEP

ESSON Conseils Municipaux

Conseil du 11 juin 2019

- Recensement de la population 2020 : nomination d'un coordonnateur communal
- Effacement de réseaux : étude définitive du SDEC
- SDEC Extension des réseaux Basse Tension rue de Gronde
- FREDON convention de lutte contre le frelon asiatique en 2019
- Budget Principal : affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2018 rectifiée

Conseil du 2 juillet 2019

- Répartition des sièges de conseiller communautaire CCCSN
- Cimetière des nobles
- Assainissement à la Maladrerie : budget annexe

Conseil du 17 septembre 2019

- Amélioration de l'habitat
- Subvention de lutte contre le frelon asiatique
- Aides pour la cantine et la garderie
- PLU intercommunal : PADD
- Rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)
- Travaux d'effacement de réseaux

Conseil du 7 novembre 2019

- Emprunt pour travaux
- Recensement de la population en 2020 agent recenseur
- PLUI : analyse SDEC des bâtiments réhabilitables
- Rapport Prix et Qualité du Service Public d'eau potable et assainissement non collectif
- Rapport Prix et Qualité du Service Public Demande de subvention pour voyage scolaire
- Travaux de peinture à la salle des fêtes
- Tarif de location d'un logement communal

Conseil du 3 décembre 2019

- PLUI : analyse SDEC des bâtiments réhabilitables
- Demandes aides sociales
- Demande de subventions pour voyages scolaires
- Demande d'aides financières pour la cantine et la garderie

ESSON Budgets

FONCTIONNEMENT

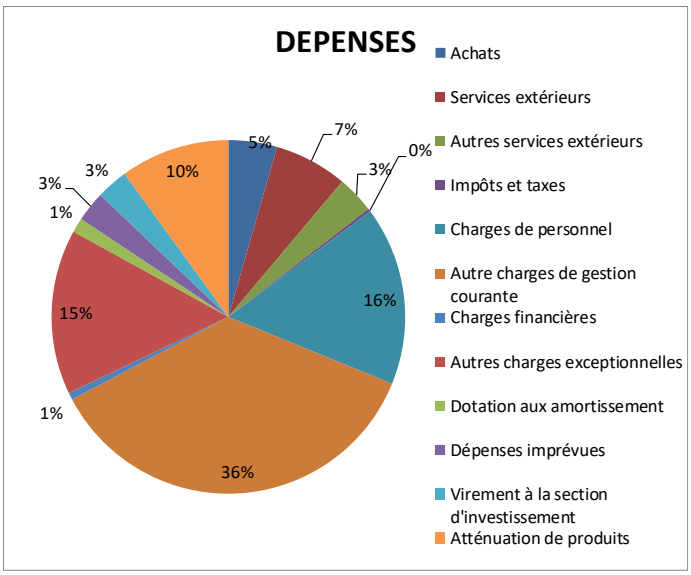

Achats	*16 000,00 €*
Services extérieurs	*24 150,00 €*
Autres services extérieurs	*12 275,00 €*
Impôts et taxes	*1 000,00 €*
Charges de personnel	58 920,00 €
Autre charges de gestion courante	130 004,00 €
Charges financières	2 347,02 €
Autres charges exceptionnelles	54 440,31 €
Dotation aux amortissement	4 762,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	10 437,00 €
Atténuation de produits	36 000,00 €
	360 335,33 €

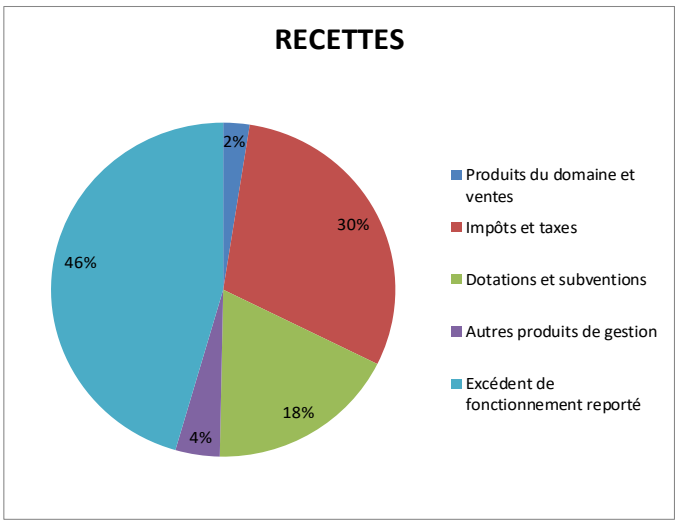

Produits du domaine et ventes	8 909,00 €
Impôts et taxes	107 638,00 €
Dotations et subventions	64 767,00 €
Autres produits de gestion	15 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	164 021,33 €
	360 335,33 €

ESSON Budgets

INVESTISSEMENT

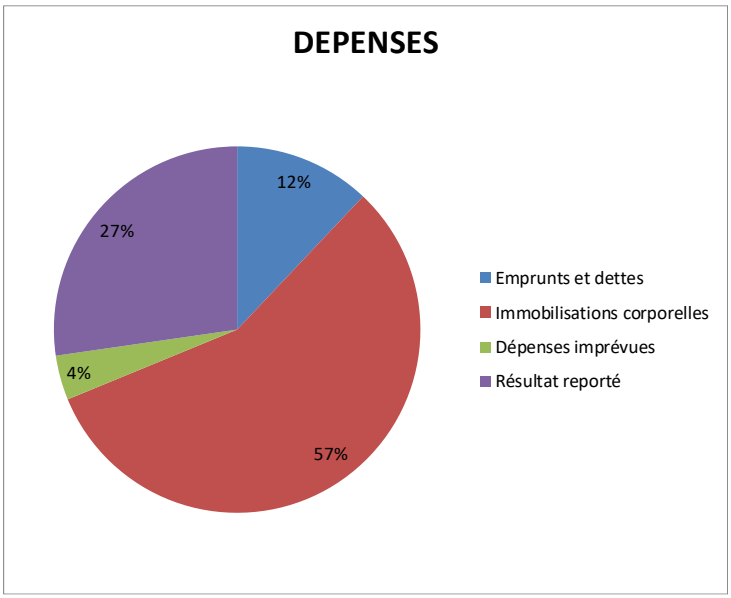

Emprunts et dettes	15 300,00 €
Immobilisations corporelles	72 000,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Résultat reporté	34 623,38 €
	126 923,38 €

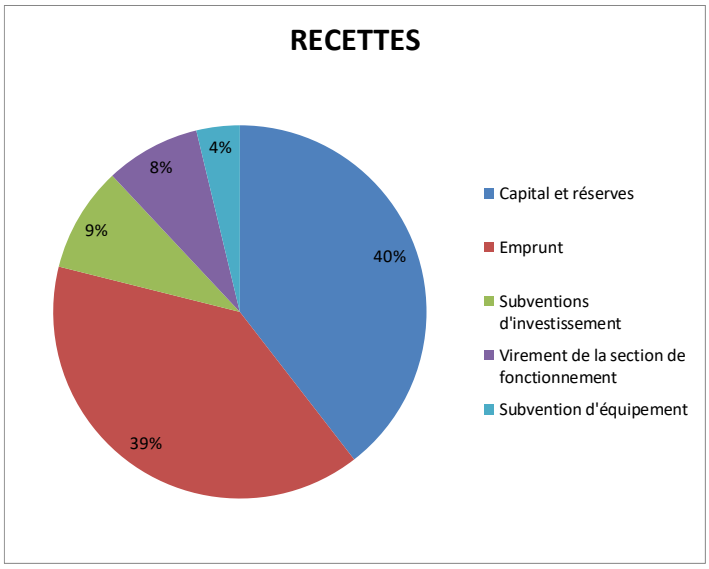

Capital et réserves	50 149,38 €
Emprunt	50 000,00 €
Subventions d'investissement	11 575,00 €
Virement de la section de fonctionnement	10 437,00 €
Subvention d'équipement	4 762,00 €
	126 923,38 €